



Tribunal du travail francophone de Bruxelles
Place Poelaert, 3 bte 3
1000 Bruxelles

TRIBUNAL DU TRAVAIL FRANCOPHONE DE BRUXELLES	DEMANDE DE FIXATION
R.G. n° :	Art. 803 / Art. 730
Chambre :	du Code Judiciaire

Demande de fixation faite par :

Partie(s) demanderesse(s) : NOM

Conseil : Nom :
 Adresse :

Partie(s) défenderesse(s) : NOM

Conseil : Nom :
 Adresse :

Avec l'envoi d'un pli judiciaire, conformément à l'article 803 – 730§2b C.J.

A :

Partie(s) défenderesse(s) NOM	/	Partie(s) défenderesse(s) NOM
----------------------------------	---	----------------------------------

TRES IMPORTANT :

- durée approximative des plaidoiries :
 - partie demanderesse :
 - partie défenderesse :
- période de fixation souhaitée :
- période de fixation **non** souhaitée :

SIGNATURE(S) : - pour la partie demanderesse :

- pour la partie défenderesse :

Cadre réservé au greffe : formulaire déposé à l'audience de la Chambre du Le Greffier,
--